

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE LONGNES

CODE POSTAL : 78980

Tél. : 01 30 42 50 68 Fax : 01 30 42 47 28

mairie-longnes@orange.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 02 juillet, à vingt heures quinze, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Lionel BEAUMER, Maire.

Un exemplaire de la convocation du 28 juin a été affiché à la mairie.

Compte tenu des mesures sanitaires liées au COVID19, le port du masque était obligatoire.

Date de convocation :	28/06/2021
Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	8
Nombre de membres excusés :	5
Nombre de membres votants :	13

Présents :

Messieurs BEAUMER, PUPPINCK, DECOBERT

Mesdames DEBRAS, CUVILLIER, PIERRE BES, CHASSONERY-ZACCOMER, CHEVALERAUD-MERAULT

Absents excusés :

Monsieur Cédric HUARD a donné pouvoir à Monsieur Lionel BEAUMER

Monsieur Thierry LEGRIS a donné pouvoir à Monsieur Lionel BEAUMER

Monsieur Marc DAMAGNEZ ayant donné pouvoir à Monsieur PUPPINCK

Monsieur Christophe DRISSE ayant donné pouvoir à Madame CUVILLIER

Madame Séverine DESMOUILLIERES a donné pouvoir à Madame Anne DEBRAS

Secrétaire de séance : Madame DEBRAS

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

I / Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du 08 JUIN 2021 est approuvé à l'unanimité.

II / Approbation de la décomposition du Marché Public Eglise (2021-47)

Mr le Maire explique qu'après avoir rencontré l'Atelier Touchard, architecte du patrimoine en charge de la mise en oeuvre du marché public des travaux de l'Eglise, il est proposé de lancer l'appel d'offres de restauration de l'église selon la ventilation suivante :

Tranche Ferme :

- Couverture et Charpentage Nef, chœur et chapelles et échafaudage,
Travaux-Honoraires MO -SPCS CT -

évaluée à 907 484,83 € HT

Tranche Optionnelle 1

-Rénovation du Chevalet -

Travaux-Honoraires MO -SPCS CT -

évaluée à 227 876,97 € HT

Tranche Optionnelle 2

-Rénovation du Beffroi, des Cloches, Création d'un escalier

Travaux-Honoraires MO -SPCS CT -

évaluée à 82 745,88 € HT

Les tranches optionnelles correspondent aux deux étapes de la rénovation de la tour clocher, partie de l'Eglise inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques ; ces tranches optionnelles seront réalisées si le Conseil donne une suite favorable selon le niveau de subventions obtenu sur la partie inscrite

Madame CHASSONERY-ZACCOMER demande des précisions sur la ventilation des honoraires de l'architecte sur les différentes tranches.

Monsieur PUPPINCK demande l'estimation de la tranche optionnelle 3 qui a été abandonnée.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, Vu le Code des Marchés Publics,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette ventilation du marché public pour la rénovation de l'Eglise de Longnes.

DIT que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Mantes La Jolie.

III / Autorisation de signature de l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre (2021-48)

M. le Maire explique qu'en conséquence de la nouvelle répartition et du chiffrage des tranches de l'appel d'offres de l'église il est nécessaire de signer un avenant au contrat de Maîtrise d'œuvre au profit de l'Atelier Touchard qui réalisera le suivi des travaux.

La partie étude ayant été réalisée sur l'ensemble du projet, à savoir Tranche Ferme et Deux tranches optionnelles, il y a lieu d'imputer la partie AVP-PROD-DCE et ACT à la tranche ferme en totalité.

Le total de la maîtrise d'œuvre sur le projet s'élève à 116 086,68 € HT dont 78 386,20 € HT ont déjà fait l'objet d'une lettre d'engagement.

L'avenant sera établi sur un total HT de 37 700,44 € HT.

Si les tranches optionnelles ne devaient pas être réalisées sur le choix du Conseil, notamment dans le cas d'insuffisance de financement de subventions, le total de la Maîtrise d'œuvre s'élèverait à 102 028,64 € HT

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, Vu le Code des Marchés Publics,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du Cabinet Touchard pour l'ensemble des tranches : tranche ferme, tranche optionnelle 1, tranche optionnelle 2.

DIT que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Mantes La Jolie.

Questions diverses

Monsieur BEAUMER informe de la réunion avec le SDA et de la recommandation de s'équiper en réseau séparatif. Le coût des travaux s'élèverait à environ 4 000 000 €, répartis en 3 tranches. Les subventions pour ce type d'opération sont de l'ordre de 50% par l'Agence de l'eau.

Il explique que la 1^{ère} tranche pourrait être réalisée sur ce mandat dans l'hypothèse où d'autres subventions pourraient être obtenues et en profitant de l'ouverture des tranchées pour envisager un enfouissement des réseaux.

Monsieur BEAUMER indique qu'il est prévu une réunion publique afin d'informer les Longnais sur les grands projets du mandat : les travaux de l'Eglise, le Schéma Directeur de l'Assainissement (SDA), l'extension des écoles, le réaménagement du centre-bourg et la sécurisation des routes départementales, et le Plan Local d'Urbanisme. Cette réunion est prévue le vendredi 1^{er} octobre 2021 à 20h30.

Madame CUVILLIER indique qu'une réunion aura lieu avec les associations le mardi 31 août 2021, avant le forum des associations prévu le samedi 04 septembre 2021.

Madame DEBRAS fait un retour rapide sur le Conseil Communautaire qui a eu lieu le mardi 29 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, is written over the left side of the official seal.